

RAPPEL

Ci-dessous les déchets interdits pour votre poubelle !

Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spéciales. Il existe également beaucoup de points de collecte dans des supermarchés.

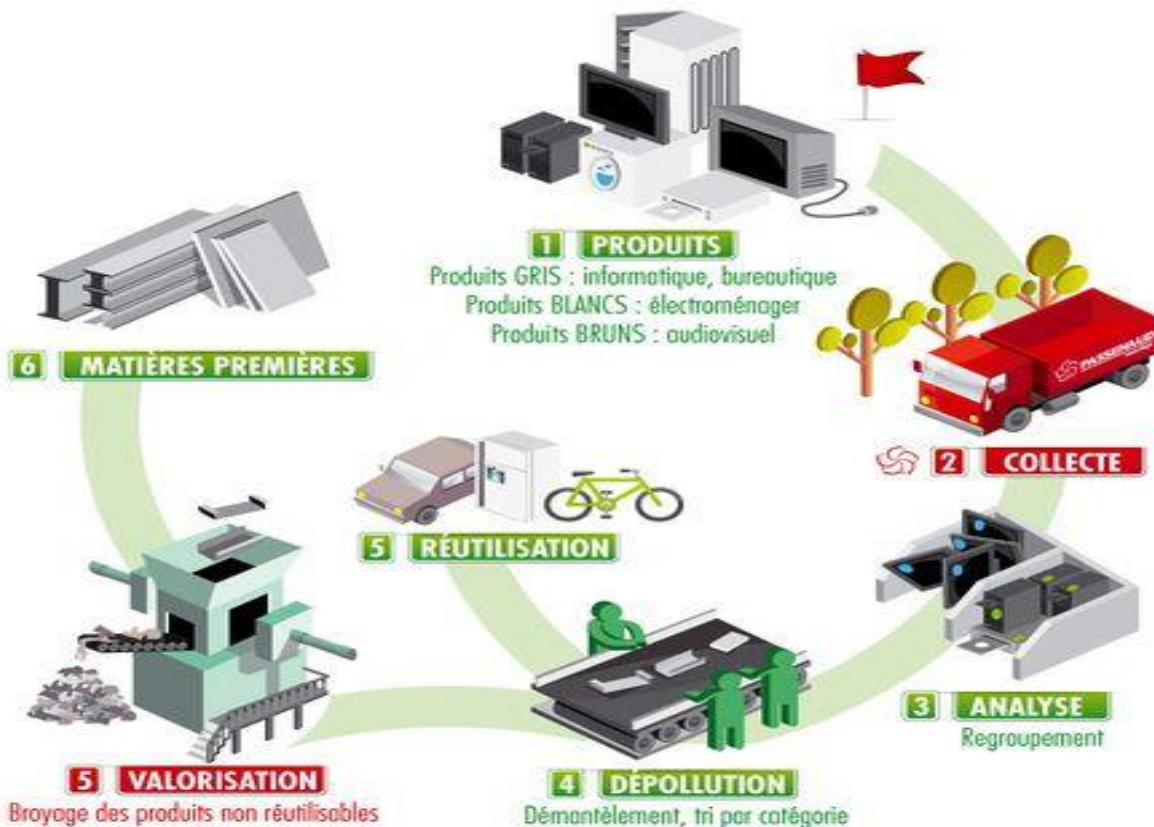
Les capsules en aluminium pour le café : elles peuvent être ramenées au vendeur qui les prend alors en charge pour les rediriger vers une filière de recyclage appropriée.

Les déchets d'équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil (en échange de l'achat d'un neuf). Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet.

Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire mais il est préférable de les déposer dans des points de collectes spécialisés.

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou un distributeur.



Circuit de valorisation des déchets électroniques